

Toulouse, le 12 Novembre 2014

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional

Tél. : 06 33 59 03 35 /E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Objet : Demande d'amélioration du parcours de la Véloroute de la Vallée du Tarn (future Véloroute V85) entre Lagrave et Marssac-sur-Tarn : réouverture pour les piétons et vélos de l'impasse de Lasbordes (150m à améliorer)

À M.Thierry CARCENAC, président
Conseil Général du Tarn

Monsieur le président,

Le Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes, ainsi que les Schémas régionaux des Véloroutes et Voies Vertes des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, prévoient la création d'un grand itinéraire cyclable sécurisé, la Véloroute V85 ou Véloroute « **Vallée du Tarn – Causse du Larzac - sud Cévennes - Méditerranée** », qui reliera Moissac-Montauban-St-Sulpice-sur-Tarn-Albi-Trébas-Brousse-le-Château-Broquiès-Saint-Affrique-L'Hospitalet du Larzac-Sauclières-Alzon-Le Vigan-Ganges-St-Hippolyte-du-Fort-Quissac.

Cette Véloroute V85 suivra la vallée du Tarn dans tout le département du Tarn, et pourra donc suivre les deux aménagements que votre Conseil Général a déjà partiellement créés : « Véloroute de la vallée du Tarn entre Saint-Sulpice-du-Tarn et Albi », et « Véloroute de la vallée du Tarn entre Lescure-d'Albigeois et Trébas ».

Notre association va vous transmettre prochainement un inventaire détaillé des améliorations que nous vous demandons d'apporter à ces deux aménagements, pour améliorer leur lisibilité (jalonnement), leur continuité (réalisation des tronçons manquants), et leur sécurité (aménagements pour sécuriser les traversées et sections sur routes circulées).

Par ce premier courrier nous vous demandons de réaliser une modification de l'itinéraire entre Lagrave et Marssac-sur-Tarn pour améliorer la sécurité et l'attractivité de la Véloroute V85.

L'itinéraire actuellement jalonné entre Lagrave et Marssac-sur-Tarn emprunte la route de Lasbordes jusqu'à son carrefour avec la RD13, puis cette RD13, circulée et sans aménagement cyclable sur 300m, avec à la fin un tourne-à-gauche dangereux pour aller suivre la rue des 3 Piliers.

L'AF3V vous demande que l'itinéraire soit modifié pour éviter cette portion dangereuse, avec deux traversées de la D13 et un tourne-à-gauche particulièrement dangereux (peu de visibilité).

C'est possible en quittant la route de Lasbordes 400m avant le carrefour avec la D13 et en prenant à gauche l'impasse de Lasbordes, puis le chemin en terre qui descend. Ce chemin étroit, actuellement fermé par une grille, devrait être ré-ouvert pour les piétons et les cyclistes -mais en restant interdit aux automobiles- , avec revêtement et élargissement sur 150m, et pose de trois bornes verticales à chaque extrémité.

Le chemin rejoint une petite rue au bord du Tarn, qui traverse le hameau « Les Bordes » et les lotissements La Source, Beau Site. Cette rue rejoint l'itinéraire jalonné actuel au carrefour avec la rue des 3 Piliers.

Nous espérons que vous prendrez en compte notre demande, car pour un coût faible (amélioration de 150m d'un chemin existant), le Département peut améliorer la sécurité et l'attractivité de la Véloroute et les « liaisons douces » dans la vallée.

La ré-ouverture de l'impasse de Lasbordes aux piétons et cyclistes favorisera aussi les balades pédestres et les boucles de découverte pédestres et cyclables, et permettra une « liaison douce » entre les deux communes de Lagrave et de Marssac-sur-Tarn. Elle profitera à la fois aux habitants des communes proches et de la vallée, et aux cyclo-touristes.

Nous organisons du 3 au 14 Juillet 2015 une randonnée de promotion de la Véloroute V85 qui empruntera dans le Tarn la « Véloroute de la vallée du Tarn » entre Saint-Sulpice-du-Tarn et Albi. Les 45 cyclo-randonneurs seront heureux de constater que vous avez amélioré cette section entre Lagrave et Marssac-sur-Tarn.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY
Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

PJ : Pré-Programme (provisoire) de notre randonnée 2015.

Copie à :
= Association CODEP FFCT du Tarn, Délégation Départementale de l'AF3V, M.Guy Pailhé, président
= M. Max Moulis, Maire de Lagrave
= Mme Anne-Marie Rosé, Maire de Marssac-sur-Tarn
= M. Pascal Néel, président de la Communauté de communes Tarn et Dadou
= M. Philippe Bonnacarrère, président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois